



Comment les associations peuvent-elles participer à l'émergence d'une démocratie contributive ?

Ce défi a été traité lors d'un marathon organisé dans le cadre de l'Université Faire ensemble 2020 de la Fonda en avril 2016.

Dans ce dossier

- [des données de cadrage](#)
- [des pistes pour une communauté d'action](#)
- [les fiches projets élaborées par les participants](#)

Contexte d'élaboration

Les marathons de l'innovation ont porté sur des sujets définis à partir des préoccupations exprimées dans le cadre du comité de pilotage de l'université.

Leur préparation et leur animation ont été assurées par des experts et praticiens du sujet. Grâce à l'apport des cahiers de défis, du catalogue d'initiatives d'intérêt général ainsi que de l'expertise, du dynamisme et de la créativité de leurs cent dix participants, les marathons ont permis de prototyper des projets, réponses collectives à un défi posé aux acteurs associatifs et à leurs partenaires par les évolutions de notre société. Ils doivent maintenant permettre de susciter l'émergence de « communautés d'action ».

Experts et praticiens associés à la préparation de ce marathon : Sylvain Adam, (APPUI) , Guillaume Coti (collectif Pouvoir d'agir), Michel de Tapol (La Fonda), Louise Vaisman (Arène IDF).

Avec la participation de Gabriel d'Elloy, Benoit Guillou, Hélène Cazalis, Charlotte Belarabi, Anne David, Paul Bucau, Yoan Galmiche, Pierre Yacger, Hubert Pénicaud.

Synthèse rédigée par Louise Vaisman.

Comment les associations peuvent-elles participer à l'émergence d'une démocratie contributive ?

Données de cadrage

Quelles sont les données du problème ?

Définitions et chiffres clés

La démocratie est un processus complexe à définir et son fonctionnement requiert une large adhésion à son mode opératoire. Sentiment d'insuffisance, de dérives, peuvent ici ou là troubler son image et impacter son exercice. Qu'elle soit vertueuse ou non, l'attention permanente dont elle doit faire l'objet, les défis qui pèsent sur la « cité » imposent à la « société civile » de se constituer partenaire et co-actrice du projet démocratique, plutôt que simple spectatrice. Divers vocables suggèrent les chemins choisis, mais ils se rejoignent sur un principe essentiel : **inciter le territoire à co-construire son projet.**

*La démocratie est protéiforme et connaît de nombreux qualificatifs. Démocratie de **représentation** (avec notamment les conseils d'élus), démocratie **délibérative** (Débat public/ Société civile, inspirée par les théories de John Rawls et de Jürgen Habermas), démocratie d'**interpellation** (Démarche type L'Alliance citoyenne de Grenoble, coordination "Pas sans nous"), démocratie d'**engagement** (Intervention sociale communautaire, les logiques des communs) ou démocratie **participative** (Conseils de Quartiers, de Développement, Citoyens, autres instances Institutionnelles type Conseil de Vie Sociale) et la **démocratie contributive.***

La démocratie contributive entre en résonance avec une position d'ouverture des pouvoirs publics, mais qui reste dans les faits très timide, comme si l'Etat ou les collectivités territoriales s'inquiétaient de se départir de leur prérogative. Contributive parce qu'au-delà de la participation c'est l'implication du citoyen qui est recherchée. Dans cette modalité, il participe non seulement à la conception de la solution le concernant lors de la réflexion préalable mais aussi dans sa mise en œuvre et dans son évaluation. Cette implication, et c'est essentiel de le souligner, se doit d'être la plus large possible. La démocratie contributive tire sa légitimité dans sa capacité à fédérer l'ensemble des

acteurs à l'échelle d'un territoire derrière le développement d'un projet, qu'il s'agisse des individus, des entreprises, du secteur associatif et des collectivités territoriales. Par territoire, on entend ici : une commune, communauté de commune, ou département.

Enfin, Il conviendrait de préciser que l'appellation « contributive » qui spécifie l'expression démocratique, objet de ce marathon, n'a pas fait l'objet d'une définition gravée dans le marbre avec ses attendus !

Ses gènes l'apparentent plus particulièrement à la démocratie participative. Une expression de cette démocratie contributive se retrouve dans le rapport « Pour une réforme radicale de la politique de la ville » coordonné par Mohamed Mechmache (fondateur d'AC le feu) et Marie-Hélène Bacqué (sociologue et urbaniste). En effet, d'avril à juillet 2013, ils ont sillonné la France à la rencontre de plus de 300 acteurs de la politique de la ville dans les quartiers et constitué une commission d'une vingtaine de personnes engagées dans la politique de la ville pour participer à son élaboration. Ce rapport commandé par le ministre délégué à la Ville, qui avait laissé carte blanche à ses deux rapporteurs, lui a été remis le 8 juillet 2013. Il en a résulté la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine qui, malgré certaines évolutions, a été jugé décevante, non pas sur la participation mais notamment sur l'implication des citoyens dans la construction de la vie de la cité.

Cette démocratie contributive émerge à un moment de doute en nos modes de gouvernance. Son apparition est liée à un ensemble de maux démocratiques facilement objectivables. La démocratie telle que nous la vivons aujourd'hui suscite dans son « expression » une réserve de plus en plus marquée. Il ne s'agit pas là de remettre en cause son bien-fondé ou la légitimité de son pouvoir dans la société, mais précisément l'exercice de son pouvoir. Depuis quelques décennies notre démocratie occidentale présente des symptômes qui pointent un certain nombre de « défaillances ».

Il est facile de sombrer dans l'illusion que la démocratie fonctionne, simplement parce que son règlement général construit sur un certain nombre d'échéances électorales est respecté.

Quand une démocratie n'a plus la capacité de motiver ses citoyens à faire leur devoir, que la « rue » devient l'alternative et le populisme son

credo, elle présente tous les signes d'une maladie qui la ronge petit à petit. Afin d'illustrer cela, voici quelques chiffres :

	Taux d'abstention en 2004	Taux d'abstention en 2015
1 ^{er} tour des élections régionales	34,2%	50,09%
1 ^{er} tour des élections départementales	36,09%	50,02%

Partant de ce simple exemple – il y en a d'autres – la baisse de participation des citoyens aux temps forts de la vie politique que sont les élections questionne fortement.

Ainsi, même dans une conception restreinte de la démocratie, cette absence d'implications des citoyens dans l'objet politique n'est pas neutre et incite à s'interroger sur les raisons de ce désintérêt.

De façon corrélée, la baisse de confiance auprès des hommes et femmes politiques, acteurs censés incarner les aspirations des citoyens et ayant été élus comme représentants, réinterroge le fonctionnement de notre démocratie. « *Seulement 29% des Français croient en l'honnêteté des politiques en général (enquête d'opinion 2013 réalisée par l'institut LH2 pour "Le Nouvel Observateur" »).*

Ce phénomène peut être amplifié par le sentiment de non prise en compte des opinions et avis d'une partie des citoyens : que cela se traduise simplement par la stigmatisation d'une partie de la population (jeunes, habitants de banlieues dites à problèmes, personnes vivant en milieu rural, personnes âgées etc.) ou par la mise en place de processus démocratiques n'ayant pas encore montré de réel impact dans les décisions prises (Conseil citoyens, budget participatif, conseils de la jeunesse), le participatif s'y limitant au consultatif.

Dans le même temps émergent de nouvelles utilisations des outils numériques. Ils peuvent être utilisés pour interagir et interpeller les élus, et indirectement questionnent le processus opérationnel et décisionnaire de ces derniers. Dans cette nouvelle configuration, comment faire naître et développer harmonieusement et en toute transparence les projets de la cité ? Quelles règles de gouvernance ?

Les associations, au cœur de la cité, sont non seulement en capacité de faire remonter les

aspirations citoyennes, mais aussi d'offrir un cadre propice à l'engagement. Il s'agit moins pour elles de se positionner en interface entre « initiateurs-citoyens » et élus ou fonctionnaires territoriaux, que d'apporter un savoir-faire alliant innovation et formation, propice au bon fonctionnement de la démocratie contributive.

Qu'est-ce qui va changer et pourquoi devons-nous changer ?

Enjeux et questions essentielles

A l'heure où l'expression de de la démocratie se réduit à un calendrier de consultations, de nombreux acteurs sont en recherche d'une légitimité de leurs actions dans la cité. Cette recherche d'une nouvelle démocratie fait évoluer le cadre même de son exercice.

➤ *Quelles méthodes pour développer la démocratie contributive ?*

Les constats évoqués précédemment nous invitent à repenser nos logiques de consultations de l'action collective et publique. Les méthodes de consultation qui régissent notre engagement citoyen ne sont pas suffisantes, à elles seules, pour favoriser une forte implication dans la cité, et notre mode opératoire « électif » a ses limites (certaines catégories sociales participent mais pas toutes, besoin de formation, inégalité à l'information etc.)

➤ *Quels rôles pour les différents protagonistes de la démocratie contributive ?*

Ce changement de mentalité demande du temps, de la pédagogie, de l'accompagnement et surtout de repenser les méthodes d'actions à la fois des professionnels de la politique de la ville mais aussi des élus. Il ne s'agit pas non plus de tout réinventer mais de s'inspirer de techniques élaborées dans d'autres milieux comme chez les éducateurs spécialisés qui ont plus un rôle d'accompagnateur que de faiseur. Concrètement cela peut se construire en s'inspirant des méthodes de développement communautaire ou par une adaptation du « *community organizing* » anglo-saxon, en tenant compte du contexte français.

➤ *Quelle place pour les outils numérique dans cette démocratie contributive ?*

Afin d'amplifier ce phénomène de passeur, le numérique peut être un outil intéressant pour impulser et faire vivre une démocratie plus contributive. Son instantanéité et sa fluidité peuvent se révéler être des atouts intéressants dans

un processus démocratique qui, par nature, prend du temps pour échanger collectivement. Cette volonté se retrouve aussi partagée par les pouvoirs publics notamment dans le mode de consultation présidant au projet de loi « La république numérique en actes » impulsé par Axelle Lemaire. A la fin de cette consultation il y a eu 21 330 contributeurs qui ont voté près de 150 000 fois et déposé plus de 8 500 commentaires, amendements et propositions de nouveaux articles sur (<https://www.republique-numerique.fr/>).

C'est un exemple d'outil facilitant l'accessibilité des citoyens à une démarche contributive et pouvant éviter l'auto stigmatisation d'une partie de la population se sentant illégitime à participer à un processus d'élaboration de loi. Pour autant, il ne s'agit pas d'en faire l'unique vecteur de cette démocratie mais un outil supplémentaire. Car la fracture numérique est bien réelle et conséquente, et l'essence même de la démocratie ne peut en aucun cas exclure des citoyens, même ceux qui font partie des 10 % ne maîtrisant ni la lecture, ni l'écriture.

➤ *Quelle légitimité et apport du secteur associatif à une démocratie contributive ?*

Les enjeux cités précédemment auront pour conséquence d'élargir le champ de la « légitimité ». En permettant à tous d'être des acteurs impliqués et plus seulement de simples spectateurs consultés La capacité des associations à promouvoir et organiser la concertation entre la société civile et les collectivités est un atout non négligeable au développement de la démocratie contributive. L'ancrage des associations sur leur territoire au bénéfice du vivre ensemble favorise une démocratie « non-excluante ». Mais cette capacité d'inclusion doit aussi se construire en interne des associations : il faut être capable de reproduire un processus démocratique, adapté à chaque structure, afin de porter ce modèle contributif dans la cité.

Ils l'ont fait ! Quelles réponses ont été portées par des acteurs ?

Exemples d'actions

APPUII

APPUII, Alternative Pour des Projets Urbains Ici et à l'International, est un groupe intervenant en soutien à des demandes locales et se positionnant aussi à l'échelle nationale pour contribuer à alimenter UNE action sur la ville COOPERATIVE, SOUCIEUSE D'ECOUTE ET D'EGALITE. Le groupe

APPUII est constitué de chercheurs, de militants associatifs, de professionnels de la ville et d'étudiants.

Pouvoir d'agir (et le développement du pouvoir d'agir)

Le collectif Pouvoir d'agir se compose de personnes, associations locales et réseaux nationaux engagés dans la lutte contre l'exclusion sociale et politique. Collectif informel, Pouvoir d'agir est un espace d'échanges, de mise en réseau et d'appui, de réflexion et d'action, ouvert à tous, pour que les citoyens aient un réel pouvoir sur leur environnement et sur leur vie. Le collectif est au service de ses membres, personnes ou réseaux, il n'a pas vocation à les représenter ou à parler en leur nom. Notre but est, d'une part de contribuer à développer les mobilisations citoyennes, notamment dans les territoires les plus en difficultés, d'autre part de convaincre et faire des propositions aux pouvoirs publics afin que le pouvoir d'agir des citoyens soit au cœur des politiques publiques.

Pas sans nous

La coordination « Pas sans Nous » se positionne dans un rôle de syndicat des quartiers populaires. Force de propositions auprès des pouvoirs publics, Porte-voix des habitants et des acteurs, Espace de Ressources et de Transmission, Expérimentations et Formations

L'alliance citoyenne de Grenoble

L'Alliance Citoyenne est une initiative des habitants de l'agglomération de Grenoble. Elle a pour objectif de construire une alliance qui rassemble des individus, associations culturelles, collectifs d'habitants, organisations culturelles, syndicats... et qui est capable d'obtenir des améliorations concrètes de la part des responsables des institutions locales, publiques et privées. Pour cela, elle s'inspire de la philosophie et des méthodes du *community organizing* qui, au niveau international et depuis des dizaines d'années, fait preuve d'efficacité dans la consolidation de la société civile et l'amélioration des conditions de vie des laissés pour compte.

Les tables de quartiers

Une Table de quartier réunit les associations et collectifs d'habitants organisés à l'échelle du quartier. C'est un lieu de débats et d'actions dont l'objectif est l'amélioration des conditions de vie dans le quartier, notamment des personnes les plus fragilisées. Pour cela, la Table développe une démarche de concertation qui part du vécu, des

ressources, des envies d'agir et des intérêts communs des habitants du quartier. Ce mouvement ascendant met la parole des habitants et leur expertise au cœur même de la démarche. Ils en sont les premiers décideurs et les premiers acteurs.

Démocratie ouverte

Le projet de Démocratie ouverte a pour but de populariser le concept « *d'open government* » (que l'on peut traduire par gouvernance ouverte). La vocation de l'association est de construire des projets et des expérimentations se basant sur cet *open government*. L'idée est de permettre à la société civile de proposer des projets. Pour ce faire a été mis en place un outil numérique, sur le web, permettant de faire remonter les propositions des citoyens auprès des élus ou futur élus.■

Pistes pour une communauté d'action

Du diagnostic partagé aux projets co-portés !

Un projet, baptisé « Tous ressource, tous racine ! » vise à recenser les potentialités du territoire afin de développer des projets citoyens à plus grande échelle.

Un diagnostic porté par une communauté d'actions

Décidé et organisé par une communauté d'actions composée de citoyens, d'associations, d'élus, d'agents des collectivités territoriales et d'entreprises, le diagnostic partagé vise à réaliser un panorama des ressources et compétences de son territoire. Ce projet doit permettre à tous de trouver une place sur le territoire et d'agir s'il le souhaite. Il a pour but de prendre en compte l'ensemble des besoins et compétences sur le territoire, mais aussi de favoriser la cohésion sociale en renforçant les liens entre les différents acteurs. L'ensemble de la démarche a donc vocation à être ouverte et co-portée : qu'il s'agisse de la méthodologie utilisée ou de la collecte des données, la communauté décide, coordonne et réalise le diagnostic. Chaque partie prenante est considérée comme coauteur du diagnostic. L'apport d'un financement d'un projet ne donne donc pas droit à une forme de propriété intellectuelle sur celui-ci.

Pour que ce diagnostic soit issu d'une réelle volonté collective, il est nécessaire qu'il soit une démarche volontaire et non une obligation issue des pouvoirs publics. Le cadre du diagnostic est laissé à la libre adaptation pour chaque territoire, ceci afin de favoriser des processus gagnants-gagnants pour l'ensemble des acteurs. Le rôle des élus locaux est essentiel au bon fonctionnement d'un tel système : en effet, ce dispositif sous-entend que les élus locaux aient accepté de reconnaître le diagnostic et son résultat comme la parole des habitants, de l'inscrire dans la durée mais également d'intégrer des projets issus d'autres acteurs que les collectivités territoriales dans l'action publique. Il y a donc derrière ce diagnostic un enjeu essentiel de renouvellement des politiques publiques et de leur mise en œuvre.

Un fonctionnement reposant sur l'adaptabilité et la formation

Pour garantir une pérennité de l'action, la communauté se fixe ses propres règles : éthique, méthodes, gouvernance et modes de décisions sont définies collectivement et sont adaptables, étant amenées à évoluer au cours du temps. On cherche à mettre en place des collectifs permanents ou ponctuels d'acteurs du

territoire autour d'une thématique et à sortir de l'entre-soi. Les structures doivent donc apprendre à mieux échanger et coopérer. Cela passe par de la formation aux processus d'intelligence collective afin de faciliter le partage d'une même vision de la société. La diffusion de modèles de fonctionnement plus horizontaux (ex : sociocratie, etc.) dans les différentes structures, associatives ou non, ne doit par ailleurs pas se limiter aux organisations structurées mais être accessible à tous. Notamment, il est nécessaire que chaque citoyen qui le souhaite puisse se former pour participer à la réalisation du diagnostic.

La communauté d'actions a besoin d'un modèle socio-économique clair afin de répondre aux différents besoins humains et financiers autour de l'animation du dispositif, du travail de terrain, de la communication et de la mise à disposition de l'information. Pour cela, elle peut avoir recours à des ressources professionnelles et bénévoles, publiques (subventions...) et privées (mécénat, mécénat de compétences des entreprises et du secteur public).

Un dispositif ouvert et transparent

Le diagnostic est rendu public de son montage à sa mise en œuvre. Que ce soit les méthodes, les résultats ou les propositions faites par chacun, tous les éléments sont mis au débat et sont communiqués publiquement. Afin d'être pertinent, le diagnostic est mis à jour régulièrement via deux méthodes :

- une mise à jour globale accompagnant le recensement de population ;
- une mise à jour au fil de l'eau proposée à chaque nouvel arrivant afin que ces derniers puissent participer au diagnostic dès leur arrivée sur le territoire.

Pour faciliter la mise en débat, des espaces de diffusion des initiatives et des propositions sont mis en place. Qu'ils soient physiques ou numériques, ces espaces favorisent l'émergence de projets et le débat autour des priorités à retenir. Pour cela, une forme de neutralité politique est nécessaire. Il a donc été suggéré par les participants que ces lieux ne soient pas gérés par les collectivités territoriales mais par la communauté d'actions. En plus de ces lieux de diffusion, d'autres supports (réunions publiques, événements festifs, recueils d'initiatives, reportages...) sont développés afin de favoriser la diffusion de l'information et la participation de tous. De même, l'ensemble des études, audits et évaluations financées via des fonds publics sont accessibles afin de servir de support aux réflexions.

Ce projet de diagnostic vise à replacer le citoyen au centre de son territoire en tant qu'acteur et partie prenante de celui-ci. Il cherche à inverser le regard et à recentrer l'action sur les capacités et les initiatives développées à l'échelle du territoire. En ce sens, il permettrait de recréer du lien social et de redynamiser les territoires. ■

Fiches projets

NOM DU PROJET : Tous ressource, tous racine !

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET :

Réalisation d'un diagnostic de potentialités du territoire, basé sur les compétences de chacun, afin d'avoir une vision partagée des ressources permettant de porter des projets associatifs.

PRESENTATION COMPLETE DU PROJET :

L'idée est de renverser la perspective pour ne plus être prisonnier des grilles de lecture des décideurs. Une communauté d'action (élus, agents, citoyens, associations... tous ceux qui le souhaitent) se mobilise pour réaliser un diagnostic des ressources de son territoire. Les méthodes ont été validées en commun. Elles consistent notamment à former des citoyens pour qu'ils interrogent leurs voisins. L'information est mise à disposition de tous en continu et chacun peut l'actualiser.

INDICATEURS DE REUSSITE DU PROJET :

- Coopérations inédites : les associations ont un mode de fonctionnement plus ouvert et sortent de l'entre-soi
- Création de liens sociaux : le diagnostic des potentialités du territoire implique des personnes, fait émerger et révèle des potentialités
- Diagnostic rendu public du début à la fin : méthodes mises au débat, publication des résultats, propositions des citoyens et des associations soumises au débat
- Chaque partie prenante est coauteure du diagnostic
- Mise à disposition des résultats du diagnostic : base de données publiques, réunions publiques, recueils, reportages...

Les indicateurs de réussite signalent la capacité à répondre aux besoins de chacun :

- animateurs de quartier : émergence de savoirs nouveaux et mobilisation de ceux qui se mobilisent peu
- chefs d'entreprises : amélioration de son image / mobilisation des salariés
- salariés : connaissance de l'utilité de son action / considération en tant que ressource / savoir de ce qui existe dans le territoire et participation à des projets (y compris sur son temps de travail)
- maires : amélioration du lien social / renforcement de la participation sur le territoire
- agents des collectivités : meilleure connaissance du territoire pour une meilleure mise en œuvre des politiques publiques / meilleures marges de manœuvre pour travailler mieux avec des acteurs extérieurs
- experts : contribution au recueil d'un maximum de paroles, selon la méthode définie par la communauté d'actions
- associations : repérage des associations travaillant sur le même champ / échanges entre ces associations / actions en synergie / repérage des besoins non couverts
- militants associatifs de quartiers : dialogue entre les gens
- citoyens : prise en compte de ses capacités pour être perçu comme une ressource

LISTE DES ACTIONS CONSTITUTIVE DU PROJET

Nom et présentation des actions nouvelles à inventer

Accueil et intégration des jeunes

Favoriser l'engagement des jeunes : organiser leur intégration dans les associations, mettre en place des stages associatifs

Coopération entre acteurs associatifs

- Travailler la question des médiations entre la société politique et la société civile
- Apprendre à coopérer avec les autres acteurs du territoire en sortant d'une logique de concurrence
- Mettre en place des collectifs permanents ou ponctuels d'associations autour d'une thématique. Les associations travaillent trop souvent dans leur coin

Exemplarité du fonctionnement associatif

- Exemplarité de l'association dans son fonctionnement interne. Diffuser les modèles de gouvernance plus horizontaux, de type sociocratique (idem dans les entreprises et les collectivités).
- Rôle de formation/recherche pour permettre à la société civile de créer des communautés d'action
- Former les cadres associatifs à la gestion de conflits
- Les grosses associations, fédérations, réseaux doivent mettre leurs moyens au service de la diffusion d'une culture collaborative

Lieux favorisant l'émergence de projets

- Favoriser la création de lieux alternatifs, non gérés par les collectivités, pour favoriser l'émergence de projet et la rencontre
- Choisir des lieux permettant la rencontre et l'échange entre tous les acteurs
- Développer le mécénat de compétences dans les entreprises mais aussi dans le secteur public

Formation à l'approche contributive

- Les citoyens, dès l'enfance, les élus, les salariés sont formés à l'intelligence collective, aux démarches contributives, etc.
- Former les élus, les citoyens, les acteurs associatifs à l'intelligence collective, à la confiance, à l'animation, aux communautés d'action. Partager une même vision de la société, un modèle culturel qui fasse la part belle aux communautés d'action

Publicisation des expertises, des propositions des citoyens pour dépasser les appels à projets

- Créer des espaces de diffusion des initiatives et des propositions pour faire connaître et mettre en débat les propositions
- Tous les projets qui sollicitent un soutien de la puissance publique sont débattus entre les associations qui les ont proposés. L'idée est de décider ensemble des priorités
- Parmi les critères d'appréciation : la diversité des participants aux projets, l'ouverture de leur gouvernance et leur dimension contributive
- Développer l'accompagnement par les pairs pour diffuser l'idée que l'expertise est du côté de ceux qui font, qui agissent
- Les associations pourraient accepter de soutenir des projets portés par des personnes extérieures mais cohérentes avec leur projet associatif. Idée d'innovation ouverte
- Mise à disposition des citoyens et associations de l'ensemble des études, audits, évaluations, financées sur fonds publics
- Un outil numérique de regroupement des propositions faites aux élus et pouvant être consulté par les citoyens

Identifier les potentialités, les ressources sur un territoire

- Réaliser dans les territoires des diagnostics de ressources, de compétences et de potentiels (privilégier une approche par les ressources, pas par les problèmes)
- Organiser des rencontres/temps d'échanges autour des démarches contributives. Mettre en place une communauté apprenante.

Fête de la démocratie

Le diagnostic va de pair avec la "Fête de la démocratie", qui est un autre moyen d'impliquer les personnes et de leur donner envie de participer.

Faire une « fête de la démocratie » comme on a un « Mois de l'ESS »

MODELE DE GOUVERNANCE

- Le diagnostic, en tant que processus contributif et moment de développement de la démocratie contributive, ne peut aboutir que s'il répond à une volonté partagée des membres de la communauté d'action, y compris par les élus
- Le projet est coordonné par la communauté d'action, c'est-à-dire par l'ensemble des personnes volontaires pour partager au projet, y compris les élus, les habitants, les salariés publics et privés. La communauté d'action a commencé par se donner ses propres règles : éthique, méthodes, gouvernance, stratégie, en sachant que les règles peuvent évoluer.
- Les mécanismes de prise de décision sont décidés collectivement au départ
- Le suivi se fait collectivement
- La communauté est capable de modifier son fonctionnement au cours du temps
- L'élu a un rôle très important. Pour commencer, il reconnaît la légitimité d'un processus qui lui échappe. Il annonce qu'il reconnaît ce qui émerge du diagnostic comme la parole valable des habitants. Il s'engage à l'inscrire dans la durée, à intégrer dans l'action publique des projets qui ne sont pas issus de la collectivité ;
- Les citoyens sont tous invités à contribuer
- Le travailleur communautaire participe à l'organisation du travail de diagnostic conduit des habitants, en associant aussi d'autres expertises, notamment celle de certains salariés du territoire
- Les résultats sont publiés sur une plateforme ouverte et diffusés sur des supports variés

MODELE SOCIO-ECONOMIQUE

- Besoin de ressources humaines et financières :
 - animation des dispositifs
 - travail de terrain
 - communication et mise à disposition de l'information
- La communauté d'action combine des ressources professionnelles et bénévoles, publiques (subventions...) et privées (mécénat, mécénat de compétences...)
- La manière dont ces ressources sont articulées varie en fonction de chaque communauté d'action

ACTEURS CONCERNES : *TOUS* (complétés par des exemples le cas échéant)

Association : Framasoft...	Etat : ministère du Numérique, Conseil national du Numérique
Collectivité territoriale : oui	Collectif citoyen : oui
Entreprise : entreprise citoyenne	Média : média associatif citoyen